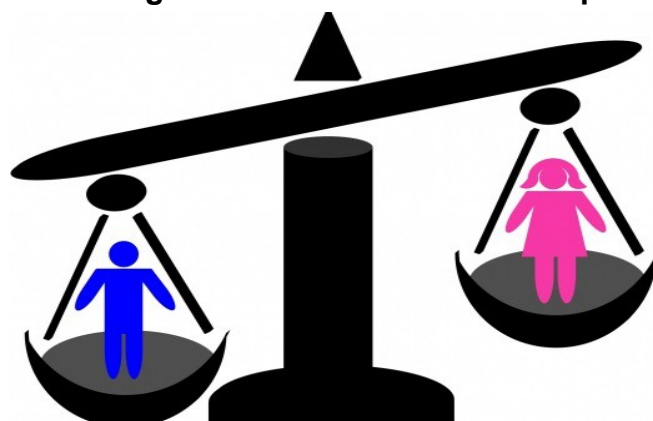


Quelles sont les conséquences de ce que M Le Maire appelle pudiquement :

La parité piétinée !

Une première adjointe remerciée !
Un premier adjoint unique candidat !
Résultat: un exécutif composé de: **six** hommes pour **deux** femmes.
La parité à Chartrettes, c'est du passé !
Et pour en arriver là :
les conseillères de la majorité municipale ont, oserions nous ajouter, voté comme «un seul homme»
6 = 2

“Réorganisation du bureau municipal”



Moins d'adjoints = Économies ?

Vous allez vous dire: oui mais un adjoint en moins cela doit coûter moins à la commune !

C'est vrai ! Mais ce n'est pas la raison principale, car si on remplace Mme Villiez, il faut le faire par une femme, hors point de candidate semble-t-il ?
Ou du moins pas prévue par M Le Maire !

Et il faut savoir que sur le budget 2015 les coûts des indemnités des élus sont d'environ 20% supérieurs à ceux dépensés en 2013.

Alors tout est relatif !

Communication : Le retour !!

Une bonne nouvelle tout de même.
Pendant plus d'un an la communication n'était pas à l'honneur ! Aucune délégation pour elle !
Ce qui a donné les résultats que nous connaissons les uns et les autres, chartrettois, membres de l'opposition et même membres de la majorité municipale qui découvrent souvent les problèmes ou les propositions au moment même du conseil municipal.
Qu'importe puisqu'ils doivent appliquer le vote dicté par l'exécutif ou une partie de celui-ci.
Espérons que cette communication sera efficace et qu'elle s'adressera à tous,
Croisons les doigts car rien n'est évident à Chartrettes actuellement !!

Enfance + Associations

Enfance et association associées.
La demande croissante de bénévoles auprès des associations pour l'animation des temps périscolaires nous amène à ce doublé.
Mais plus de bénévoles et moins de subventions risquent peut être de tirer trop fort sur la ficelle.
Pourvu qu'elle soit suffisamment solide !

L'avenir nous le dira !

Feu la Culture!! Avis de recherche !

Disparition de la culture à Chartrettes
Plus question de culture dans les délégations !
Après la disparition de tout événement culturel à l'EMC et le licenciement de deux agents en contrat aidé.

Mais ça ! On l'avait déjà compris !

Informations

Des travaux vont avoir lieu rue Marie Curie entraînant la disparition des arbres de cette rue.
Il existe pourtant une autre solution qui permet de sauvegarder les arbres et qui répond aux exigences des normes «personnes à mobilité réduite»: la «zone de rencontre», Cette rue devenant prioritaire pour les piétons et la vitesse réduite à 20 km/h comme c'est le cas aujourd'hui pour les rues A,Briand, B Vite et Brigeon.

Nous n'avons pas eu de justification claire sur le choix retenu ?
Est-ce vraiment le choix des riverains des rues Marie Curie, Pasteur et Colbert ?

Il fut un temps où certains adjoints actuels étaient plus rétifs à l'abattage d'arbres !

Le Courrier Chartrettois

Bulletin d'Information du groupe d'opposition "Agir ensemble pour Chartrettes"

Vos élus du groupe

Jean Claude André

Urbanisme-sécurité

Sylvie Henry

Scolaire-Événementiel

Richard Martinet

Finances-Travaux

Dominique Lieutaud- Porret

Culture-Associations- CCAS

Vaudeville : "Clochemerle à Chartrettes "

Il fait chaud à Chartrettes en ce début d'été, dans l'air et à la mairie.

Vous avez sans doute découvert dans "la république ", que le Maire a retiré à sa première adjointe ses délégations à l'urbanisme et au cadre de vie pour ensuite lui supprimer sa fonction d'adjointe.

Pour cela, il a convoqué le conseil municipal en urgence, lundi 29 juin, avec un ordre du jour pour le moins pudique "réorganisation du bureau municipal ", sans détail supplémentaire.

19H30. Débute alors un conseil municipal qui va s'avérer surréaliste :

Le maire aurait du, selon la loi, faire approuver par un vote le caractère d'urgence de cette convocation.

Mais, rien, un débat s'instaure, incohérent, pendant de longues minutes, le maire étant incapable de le piloter, qui escamote le premier point, voté sans qu'il y ait réellement des explications sur le problème.

Puis la discussion tourne essentiellement autour d'une lettre, principal grief avoué envers Mme Villiez, adressée à un Chartrettois pour lui reprocher d'avoir abattu un arbre. Mais ce que ne savait pas Mme Villiez c'est que le maire lui même avait autorisé auparavant cette personne à le faire, cela bien entendu sans l'informer, bel exemple de coordination au sein de cet exécutif. On comprend un peu mieux le problème lorsque l'on connaît l'identité du Chartrettois qui a bénéficié de cette faveur exceptionnelle. Mais «chut» nous sommes censés ne pas savoir ! Car n'y aurait il pas alors, quelque part, conflit d'intérêt ? En attendant, on cherche la lettre, mais aucune trace de la lettre !

Malgré des irrégularités flagrantes dans le déroulement de ce conseil, le retrait du statut d'une adjointe qui doit l'être à scrutin secret est adopté à main levée par une majorité qui ne se pose pas de question et s'assoit sur les lois. Nous attendons le retour de Monsieur le Préfet sur le déroulement de ce conseil.

Conseil terminé par l'élection de Mr Figueras comme 1er Adjoint, puis contrairement à l'usage, le public, malgré les demandes, n'a pas eu l'autorisation de s'exprimer.

Après la démission de M. Weill dont nous savons qu'elle n'était pas due essentiellement à des raisons de santé comme on nous l'a présentée, c'est au tour de Mme Villiez d'avoir des problèmes.

Visiblement, il ne faut pas contrarier notre maire, sa conception de la fonction étant tout sauf participative. Après à peine 15 mois nous sommes déjà à moins 2 ? Qui sera le prochain ?

Aujourd'hui nous ne voyons aucune vision à long terme pour la commune, couplée à des abandons et une politique de bouche trou et surtout à des querelles internes au sein de cette majorité.

On ne peut que se faire du soucis pour l'avenir de Chartrettes. !

Nous continuerons pour vous, à défendre et à faire prendre en compte les idées qui nous motivent.

Vous pouvez nous contacter
tous les jours de la semaine sur:

"Agir ensemble pour Chartrettes" :
agir.ensemble.chartrettes@gmail.com